

. A P E L P .



LAC PATRICK

Mon lac, j'en prends soin

Visitez notre site web à apelp.ca

Volume 26 no. 1 - mars 2018

À NOTER DANS VOTRE AGENDA

Jour de la terre

Samedi, le 19 mai

Journée grand ménage

Samedi, le 2 juin et

samedi, le 6 octobre

Fête de la pêche

(lac des Iles, plage municipale)

Samedi, le 9 juin

Vidange des fosses septiques

Vendredi, le 25 mai ou

vendredi, le 13 juillet ou

vendredi, le 24 août ou

vendredi, le 5 octobre

(voir détails page 2)

COTISATIONS 2018

Merci à toutes les personnes qui ont supporté notre association en 2017.

C'est maintenant le moment de renouveler votre cotisation de membre pour 2018.

Nous comptons sur vous. Vous aimez votre lac, contribuez à préserver sa pérennité en devenant membre de l'APELP en 2018.

Il suffit de remplir le coupon joint à cet envoi accompagné de votre chèque et de le faire parvenir à l'adresse indiquée. Merci à l'avance.

MERCI MME MARIE BOULAIS

Lors de notre dernière réunion, Mme Marie Boulais nous a fait part qu'elle devait quitter le CA pour des raisons professionnelles.

Merci Marie pour le temps que tu as consacré à l'association et bon succès dans tes nouvelles fonctions.

MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour chers villégiateurs du bassin versant du Lac Patrick,

Après un rude hiver, nous apprécions les températures plus douces de février et de mars.

Mais l'humeur de la température n'a pas empêché votre CA de se pencher sur plusieurs dossiers et nous devrions être en mesure de vous présenter les résultats de notre travail au début de l'été. Entretemps, voici quelques exemples de dossiers qui nous occupent présentement.

Concernant la rivière Jean-Venne, nous avons reçu le rapport des consultants (mandatés par la municipalité) qui ont fait une étude sur la qualité de l'eau de cette rivière en 2017. Pour faire suite, la municipalité a fait suivre aux consultants les résultats de nos propres analyses de la qualité de l'eau au cours des 20 dernières années; ces informations -du moins nous l'espérons- devraient permettre à la firme de consultants de bonifier les conclusions de leur rapport. À suivre.

Récemment, notre association a accepté de participer à un comité conjoint (formé d'associations de lacs et de représentants de la municipalité) concernant les algues myriophylles à épi afin de se donner des outils de prévention et éventuellement des modes d'intervention efficaces.

Enfin, ce printemps nous planifions d'aller vous rencontrer pour mieux connaître vos préoccupations afin de bien orienter nos actions dans les années à venir. Au plaisir de vous rencontrer.

D'ici là, je vous souhaite un doux et agréable printemps ...

François Linteau,
Président de l'APELP.

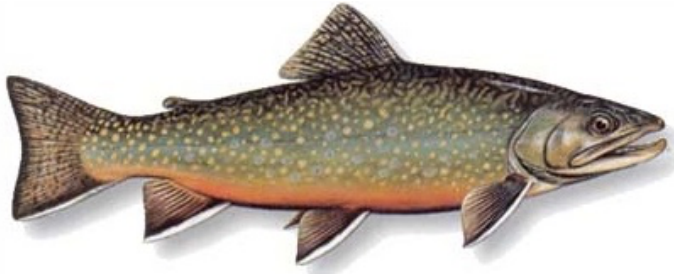
ENREGISTREMENT DE L'APELP

Tel qu'adopté par nos membres à l'Assemblée annuelle du mois d'août 2017, le changement de statut de notre Association est maintenant officialisé comme Organisme sans but lucratif (OSBL) et a été reconnu par la Municipalité d'Entrelacs pour être admissible au programme d'assurance de dommages offert par l'Union des municipalités du Québec (MRC).

Merci à Gilles Drouin qui a piloté ce dossier

ENSEMENCEMENT 2018

Lors de l'assemblée générale 2017, les membres de l'APELP ont convenu pour une 18e année, d'ensemencer le lac de truites mouchetées au printemps prochain.



Comme vous le savez l'ensemencement du lac est possible grâce à vos contributions volontaires. Depuis que nous ensemencions le lac nous avons recueilli en moyenne 1528 \$ par année auprès de 34 donateurs en plus d'une contribution de 250\$ de la municipalité d'Entrelacs.

Cette année, nous prévoyons mettre à l'eau environ 500 truites de 9 à 12 pouces et une quarantaine de livres de grosses truites (plus de 12 pouces).

Nous encourageons donc tous les adeptes de la pêche sportive à faire, s'ils le désirent, une contribution volontaire en complétant le coupon ci-joint et le faire parvenir à l'adresse indiquée accompagné de leur chèque. Merci d'avance et bonne pêche.

Nous vous invitons à consulter le site internet du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs www.mffp.gouv.qc.ca pour obtenir tous les détails concernant la réglementation sur la pêche. Sur ce site vous trouverez entre autres les périodes de pêche et les limites de prise. Nous sommes dans la zone 9.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Richard Cardinal, responsable du dossier.

Saviez-vous que ...

La truite mouchetée porte plusieurs autres noms? On la nomme aussi: *omble de fontaine, truite de mer, truite de ruisseau* ou encore *truite saumonée*.

Pour les curieux....

En latin: *Salvelinus fontinalis*

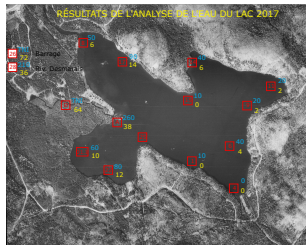
En inuktitut: *Aanaaqiq*

En anglais: *Brook trout (Brook charr)*

NOTRE NOUVEAU LOGO

Vous avez sans doute remarqué que notre nouveau logo est maintenant utilisé dans toutes nos communications. Vous noterez que nous avons orienté le lac vers le nord comme sur les cartes topographiques.

Certaines photos ou images du lac étaient parfois présentées avec une orientation différente comme celle qui montre les résultats de l'analyse de l'eau du lac de notre dernier Bulletin. Vous pouvez consulter la carte modifiée sur notre site web.



VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

Est-ce le moment de vidanger votre fausse septique?

Si oui, profitez d'un rabais de groupe.

Deux associations de lac (l'ADLIE et l'APELP) ont conclu une entente avec M. Vide-tout pour la vidange des fausses septiques. Nous encourageons cette pratique qui permet de réduire les émanations de gaz des camions, tout en vous faisant profiter d'un rabais. Le rabais dépend du type de vidange et de la taille de votre réservoir.

En 2018, pour profiter du rabais vous devez faire la vidange à l'une des dates suivantes:

Vendredi, le 25 mai ou
vendredi, le 13 juillet ou
vendredi, le 24 août ou
vendredi, le 5 octobre

La procédure est simple. Il vous suffit de communiquer directement avec M. Vide-tout

au 450 882-2744

ou sans frais au 1 800 670-8850

pour réserver une place horaire.

Notez aussi que M. Vide-tout s'occupe d'aviser la municipalité à l'effet que votre fausse a été vidangée.

DU NOUVEAU DANS LES COMMERCES DU VILLAGE



Sans vouloir faire de publicité (!), nous voulons vous informer que de nouveaux produits de nettoyage (savons de toutes sortes) sont maintenant disponibles dans les commerces du village (à la quincaillerie, à l'épicerie et au dépanneur).

Qu'ont-ils de spécial?

Ce sont des produits nettoyants éco-responsables, biodégradables, non testés sur des animaux et vendus en vrac.

En effet, les stations de remplissage en vrac permettent la réutilisation des contenants et la réduction de l'enfouissement. Vous pouvez ainsi remplir votre contenant original autant de fois que vous le désirez par la suite.

Le CA de l'association supporte une initiative éco-responsable.

TRAVAUX FORESTIERS

Pour votre information, la MRC de Matawinie nous avise du début de la consultation publique du gouvernement du Québec sur les travaux forestiers à venir dans les 5 prochaines années, notamment dans Entrelacs (Consultation PAFIO 2018-2023). Une des séances d'information aura lieu le 22 mars prochain à 19h à Rawdon. Pour autres détails consultez le site de la municipalité au <http://www.entrelacs.com/consultation-publique-travaux-forestiers-a-venir>